



Pour

Extrait du registre des Arrêtés du Maire
Du 09 novembre 2022

Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES

ARRÊTÉ N° 2022/604

Le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,
Vu le Code des Communes (partie réglementaire),
Vu le Code de la Route,
Considérant la demande en date du 09 novembre 2022 de la Société CPCP TELECOM, sise 15 Traverse des Brucs à – 06560 – VALBONNE, représentée par Monsieur ROVERA Yannick,

ARRÊTE

Article 1 :

Dans le cadre du déploiement de la Fibre Optique, la société CPCP TELECOM effectuera des travaux d'ouverture de regards pour tirage et raccordement avec tirage en aérien sur appuis telecom.

Ces travaux s'effectueront sur les zones suivantes:

- Place des Armistices
- 36 Grande Rue
- rue des Maisons Neuves
- chemin du Fège

Article 2 :

Au droit des zones d'intervention, la société CPCP TELECOM sera autorisée à stationner sur le domaine public. Les éventuelles conséquences sur la circulation seront dûment signalées et des alternats par feu tricolores pourront être mis en place.

Article 3 :

La présente permission de voirie est valable du lundi 28 novembre au samedi 10 décembre 2022 inclus.

Article 4 :

Le balisage et la signalétique éventuels seront mis en place, maintenus et retirés par la Société CPCP TELECOM et/ou ses partenaires qui seront et demeureront seuls responsables de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

Article 5 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 09 novembre 2022.

Le Maire,
Fernand BRUN

